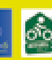
La Loire à Vélo

Guide à l'usage des professionnels





www.loire-a-velo.fr

Sommaire

1 Ce qu'il faut savoir sur la Loire à Vélo 4

La Loire à Vélo, c'est quoi ? 4

- Un projet touristique d'envergure interrégionale 4
- Une véritable marque 4
- Un itinéraire cyclable intégré à l'Eurovélo 6 4
- La carte de l'itinéraire 5

Un formidable produit touristique 6

- Pour qui ? Pour quoi ? 6
- Une véloroute fréquentée et une destination touristique confirmée 6

Qui fait quoi ? 7

- L'aménagement et le financement de La Loire à Vélo 7
- La promotion de l'itinéraire et l'animation des réseaux 7

2 La marque "La Loire à Vélo" 8

Une marque, pour qui ? pourquoi ? 8

- Pourquoi adhérer à la marque ? 8
- Qui peut bénéficier de la marque "La Loire à Vélo" ? 8
- Comment adhérer à la marque "La Loire à Vélo" ? 8
- Les contacts utiles 11

Le code marque de La Loire à Vélo 11

- Le logo 11
- L'univers de la marque 12
- La charte graphique 13



3 Devenir "Ambassadeur" de La Loire à Vélo 14

Des outils pour promouvoir l'itinéraire La Loire à Vélo 14

- Le site www.loire-a-velo.fr et sa version mobile 14
- Une page Facebook 16
- Des guides touristiques 16
- Une plaquette de promotion 17
- Cyclopédia et un guide touristique audio 17
- Les principaux Offices de Tourisme le long de l'itinéraire 18

La Loire à Vélo, mode d'emploi 18

- Rejoindre l'itinéraire 18
- INTERLOIRE et TER 19
- Des wagons vélos à bord des trains Interloire 19
- Pour rejoindre Saint-Brevin-les-Pins depuis Saint-Nazaire (et vice versa) 19
- Entre Orléans et Giens, opération Vélos Cars 19
- Professionnels labellisés, un gage de qualité 19
- Des formules "clé en main" 20
- Un itinéraire balisé 20

Sécurité à vélo : les bons réflexes pour tous 20

- Bien équiper son vélo 20
- Avoir un bon comportement 21
- Bien s'équiper 22
- Partir en randonnée 22
- Rouler en groupe 23
- Des panneaux pour les cyclistes 23
- Que faire en cas d'accident 24

L'itinéraire en grandes étapes 24

- Du Bec d'Allier jusqu'aux abords d'Orléans 24
- Entre Orléans et la Touraine, au pays des châteaux 25
- Entre Tours et Angers, entre vins de Chinon et du Saumurois 26
- Entre l'Anjou et l'océan dans le vent de la marine de Loire 27

1 - Ce qu'il faut savoir sur La Loire à Vélo

La Loire à Vélo, c'est quoi ?

Un projet touristique d'envergure interrégionale

Le projet de La Loire à Vélo est né en 1995, à l'initiative des Régions Centre et Pays de la Loire. La Loire à Vélo, c'est une immense route touristique cyclable de 800 kilomètres de long, une véloroute unique en France. Aménagée dans les deux sens, elle relie Cuffy (à hauteur de Nevers) à Saint-Brevin-les-Pins (en face de Saint-Nazaire) et traverse le Val de Loire, inscrit en grande partie au Patrimoine Mondial par l'UNESCO.
La Loire à Vélo alterne entre routes à faible circulation (37 %), voies vertes (27 %), routes sans transit (24 %), pistes et bandes cyclables (12 %). Les 2/3 de l'itinéraire longent la Loire. 300 aires d'arrêt sont destinées à accueillir les touristes à vélo.

"La Loire à Vélo", c'est un concept, l'idée d'un cheminement touristique, portant à la fois sur une destination et sur un service. L'itinéraire met en continuité les richesses humaines, patrimoniales, gastronomiques, viticoles de la "vallée des rois" ligérienne dans un cadre naturel riche et préservé, tout en proposant un accueil adapté aux touristes à vélo. Signalisé dans les deux sens, sécurisé et sans difficulté technique, hormis quelques côtes dues au relief local, il est adapté à une pratique familiale.

Une véritable marque

"La Loire à Vélo" a été déposée en 1998 par les Régions Centre et Pays de La Loire à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Cette marque est porteuse d'enjeux économiques et environnementaux. Son lien avec l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial – l'itinéraire La Loire à Vélo traversant la totalité du site inscrit par l'UNESCO – en renforce la notoriété et l'impact. Elle constitue un potentiel important pour des actions sur :
- la promotion en s'appuyant sur la notoriété du Val de Loire ;
- le positionnement du produit La Loire à Vélo en s'attachant à la valorisation d'une offre touristique qui porte à la fois sur une destination et sur un service ;
- la qualification de l'offre touristique en utilisant le levier de la marque pour mobiliser les professionnels concernés.

Un itinéraire cyclable intégré à l'Eurovélo 6

La Loire à Vélo s'intègre à un itinéraire cyclable européen appelé l'Eurovélo 6 ou également "Eurovéloroute des fleuves". Cette eurovéloroute permet de relier à vélo, la façade atlantique à la Mer Noire sur 3 650 km, traverse 10 pays (la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, la Serbie, la Croatie, la Bulgarie et la Roumanie) et longe 3 grands fleuves européens : la Loire, le Rhin et le Danube. À terme, cet itinéraire sera entièrement balisé, sécurisé et équipé de toutes les infrastructures touristiques nécessaires pour l'accueil des cyclotouristes.

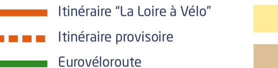


La Loire à Vélo, un parcours unique

Paris
Pays de la Loire
Orléans
Nantes
Centre
La Loire

Forêt d'Orléans
Orléans
Canal d'Orléans
Loiret
Canal de Briare
Cosson
Blois
Beuvron
Sancerre
Canal latéral à la Loire
La Loire
Le Bec d'Allier
Cuffy
Allier
VIENNE BUDAPEST CONSTANTA
6
Mayenne
Sarthe
Loir
Angers
Parc Naturel Régional Loire - Anjou - Touraine
Tours
Chenonceaux
Cher
Saumur
Abbaye de Fontevraud
Chinon
Vienne
Indre
ROSCOFF
1
Canal de Nantes à Brest
Erdre
Ancenis
Parc Naturel Régional de Brière
St-Nazaire
La Loire
Nantes
St-Brevin-les-Pins
Sèvre Nantaise
HENDAYE
1
N





Itinéraire "La Loire à Vélo"
Itinéraire provisoire
Eurovéloroute

Périmètre du "Val de Loire" inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO
Parc Naturel Régional

0 km 20 km



Un formidable produit touristique

Pour qui ? Pour quoi ?

Sorties entre amis, escapades en duo, breaks en famille, La Loire à Vélo autorise toutes les formules "à la carte".
La Loire à Vélo est un itinéraire signalisé d'un bout à l'autre. Il est adapté à une pratique familiale, principalement sur les tronçons en site propre. La longueur des étapes dépend du choix de chacun ; la plupart des véloguides prescrivent entre 30 et 50 km. La Loire à Vélo est destinée à être pratiquée au goût et au rythme de chacun, petit ou grand, jeune ou senior. Pour cela, la majeure partie des étapes recommandées ne dépasse pas 40 km. Distance "tout public" qui correspond à 4 heures maximum de vélo par jour, fractionnables à volonté. De quoi permettre d'organiser sa journée en combinant au mieux, arrêt pique-nique, visites culturelles et pauses de détente.
L'essentiel, ici, est de prendre plaisir à la promenade.
Avec une palette de possibilités infinie, la véloroute autorise tous les cas de figure (week-ends, ponts ou semaines itinérantes) et toutes les combinaisons : avec ou sans tour-opérateur, avec ou sans portage des bagages, en solo, en groupe, en couple, en famille. Mais aussi avec accès par la route ou par le train, avec ou sans vélo, avec voiture d'accompagnement ou pas, en aller simple ou en aller-retour, etc… Idem pour les hébergements, qui peuvent évoluer de l'option camping à la formule maison d'hôtes, en passant par le gîte, par l'hôtel, ou par la variante camping-car…

Une véloroute fréquentée et une destination touristique confirmée

La Loire à Vélo représente l'un des plus gros potentiels de fréquentation des véloroutes françaises. Plus de 700 000 cyclistes empruntent La Loire à Vélo chaque année !

Les chiffres clés - *(estimation 2011)*

- 23,3 millions de km parcourus à vélo par an sur l'itinéraire en 2011
- 789 400 cyclistes ont emprunté La Loire à Vélo en 2011
- 15,8 M€ de retombées économiques directes estimées pour 2011
- 68 € de dépenses / jour pour les touristes à vélo

Une durée de séjour élevée : les touristes à vélo séjournent en moyenne 8 jours
Les touristes à vélo génèrent 96 % des retombées économiques.
Ils représentent :

- 44 % de la fréquentation annuelle (en nombre de sorties)
- 51 % des km parcourus

Actualisation 2011 de l'enquête 2010

Elle attire de nombreux touristes, dont 36 % d'étrangers ; en tête les européens, notamment les Néerlandais et les Allemands, suivis des Belges et des Britanniques… mais aussi les touristes de pays plus lointains (Américains, Canadiens, …).

Eléments issus de l'étude de fréquentation et de retombées économiques menée par les 2 régions en 2010. L'étude est en ligne sur : www.visaloire.com/Espace-pro et www.spr-paysdelaloire.fr/ORT



Qui fait quoi ?

Associés aux 2 Régions, 6 Départements et 6 grandes agglomérations urbaines participent à cette opération d'envergure.
L'itinéraire a été réalisé par tronçons en sites mixtes (petites routes à faible trafic, bandes cyclables) et en sites propres (pistes cyclables et voies vertes). Ce gigantesque projet a nécessité 52 millions d'euros pour aménager et signaliser l'ensemble de l'itinéraire.

L'aménagement et le financement de La Loire à Vélo

Les 2 Régions concernées, Centre et Pays de la Loire :

- assurent 60 % du financement
- définissent et coordonnent le projet et l'itinéraire
- portent ce projet auprès de l'État, de l'Union européenne (Mission Nationale Vélo et Eurovélo6)
- fédèrent les différents partenaires.

Contacts :

Direction des Actions et de l'Innovation Économique et de l'International - Pôle Aménagements et filières touristiques en Région Pays de la Loire :

- Lucette JOSELON - 02 28 20 56 11 - Lucette.JOSELON@paysdelaloire.fr
- Alice CHANSON - 02 28 20 51 41 - Alice.CHANSON@paysdelaloire.fr

Les Départements et Agglomérations impliqués :

Les Départements du Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique
Les Agglomérations d'Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers et Nantes

- assurent la maîtrise d'ouvrage sur leur territoire,
- organisent la gestion de l'entretien de l'itinéraire,
- concourent aux financements (40 %),
- définissent les travaux et aménagements à entreprendre et assurent la signalisation (à contacter en cas de problème sur l'itinéraire).

La promotion de l'itinéraire et l'animation des réseaux

Le CRT Centre-Val de Loire et L'Agence régionale - Pays de la Loire Territoires d'Innovation

- assurent la promotion de La Loire à Vélo (promotion, relations presse, éductours auprès de tours opérateurs français et étrangers, webmarketing, publication, documentation, guides…),
- développent et animent le site www.loire-a-velo.fr en 4 langues (français, anglais, allemand, néerlandais), et la page Facebook www.facebook.com/FandeLaLoireaVelo

Le CRT Centre-Val de Loire en lien avec les CDT Loiret, loir-et-Cher et Touraine, et L'Agence régionale, en lien avec Loire-Atlantique Tourisme et le Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou

- animent le réseau de professionnels adhérents à la marque "Accueil Vélo" (hébergeurs, loueurs de vélos, Offices de Tourisme, sites de visite et de loisirs)

Contacts : cf page 11

2- La marque "La Loire à Vélo"

La marque La Loire à Vélo est gérée par les deux Régions propriétaires de la marque :

- En région Centre, elle est attribuée par le Comité Régional de Tourisme Centre-Val de Loire,
- En région Pays de la Loire, elle est attribuée par l'Agence régionale.
  L'attribution de la marque La Loire à Vélo donne lieu à une convention co-signée entre le professionnel et la Région dont il dépend.

Une marque, pour qui ? pourquoi ?

Pourquoi adhérer à la marque ?

Pour un professionnel, adhérer à la marque offre l'avantage :

- d'avoir la promotion de son établissement sur le site Internet de La Loire à Vélo
- de bénéficier de la notoriété de La Loire à Vélo et des actions de communication mises en œuvre en France et à l'étranger par les deux régions (campagnes web, accueils de presse, édition de brochures et guides…).
- d'intégrer le réseau de professionnels adhérents à la marque "Accueil Vélo", reconnue au niveau national

Qui peut bénéficier de la marque La Loire à Vélo ?

Aujourd'hui, plus de 350 acteurs touristiques ont choisi d'adhérer à cette marque.
Les prestataires touristiques concernés sont des :

- Hébergements
- Loueurs et réparateurs professionnels de vélos
- Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
- Sites de visite et de loisirs

Les candidats à la marque doivent être obligatoirement situés à moins de 5 km de l'itinéraire cyclable La Loire à Vélo.

Comment adhérer à la marque "La Loire à Vélo" ?

Le cahier des charges de la marque "La Loire à vélo" reprend à l'identique les référentiels nationaux "Accueil Vélo". Ils fixent les conditions et critères en matière d'accueil, de services et d'équipement.



Chalonnes-sur-Loire



La marque Accueil Vélo

Pour les professionnels, c'est un engagement de qualité garantissant une prestation adaptée aux besoins des touristes à vélo.
Pour les touristes à vélo, elle leur permet d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.
Quatre types de structures peuvent postuler à la marque "Accueil Vélo" à condition d'être situées à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé (répondant au cahier des charges national des Véloroutes et Voies Vertes).

Les quatre référentiels qui existent concernent :

- Les hébergements touristiques qui sont classés et labellisés
- Les loueurs et réparateurs de vélos
- Les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
- Les sites de visite et de Loisirs qui sont ouverts au moins 50 jours/an au minimum (dont juillet et août), et qui assurent un accueil physique.

Vous pouvez télécharger les référentiels et le guide pratique "Accueil Vélo" sur le site www.loire-a-velo.fr/espace/pro

Les démarches à suivre :

En région Centre, la marque "Accueil Vélo" est attribuée par le Comité Régional de Tourisme Centre-Val de Loire.
En Pays de la Loire, elle est attribuée par Loire-Atlantique Tourisme et le Comité Départemental de l'Anjou.
Cette marque "Accueil Vélo" est un préalable à l'obtention de la marque "La Loire à Vélo".

Le Thoureil

1ère étape	A l'aide du référentiel de qualité de la marque "Accueil Vélo", le professionnel peut estimer le degré d'adaptation de son établissement.
2e étape	Des points d'amélioration qui ont été relevés peuvent être corrigés quand ceux-ci sont facilement réalisables. En cas de travaux importants à effectuer, il est préférable de contacter au préalable l'organisme évaluateur *(voir contacts ci-contre)*. Contacter l'un de ces organismes pour toute demande de conseils.
3e étape	Le professionnel formule une demande écrite (par courrier, par fax, ou par mail) à la structure évaluatrice dont il dépend.
4e étape	Une visite de contrôle sera programmée, afin de vérifier, auprès du professionnel, le respect des critères listés dans le référentiel "Accueil Vélo" de sa catégorie.
5e étape	A l'issue de la visite, si l'ensemble des critères est bien respecté, le professionnel se voit attribuer la marque "Accueil Vélo". La marque "Accueil Vélo" est accordée pour une durée de **trois ans**. A l'issue des trois ans une visite de contrôle sera effectuée pour le renouvellement. Une cotisation de **200 € pour 3 ans** sera demandée à partir de janvier 2013.
6e étape	Une fois l'adhésion à la marque "Accueil Vélo" obtenue, le professionnel reçoit, sur demande auprès de son organisme de labellisation, une convention d'utilisation de la marque "La Loire à Vélo".



Un forfait de 100 € sera demandé lors de la première adhésion à la marque, correspondant au droit d'entrée, au titre de détenteur de la marque.
Le renouvellement à la marque La Loire à Vélo tous les trois ans est gratuit.

En cas de changement de propriétaire ou de gérant de l'établissement, une nouvelle visite de contrôle sera effectuée.

En cas de non-respect du référentiel "Accueil Vélo", sur lequel le professionnel s'est engagé, l'organisme évaluateur peut prononcer son exclusion du réseau et par conséquence de toute la promotion relative au réseau "Accueil Vélo". Une exclusion de la marque "Accueil Vélo", entrainera automatiquement une exclusion de la marque La Loire à Vélo et de ses outils de promotion.

Les contacts utiles

	Région Pays de la Loire	Région Centre
Gestion de la marque La Loire à Vélo	**L'Agence régionale - Pays de la Loire Territoires d'Innovation** 1 Place de la Galarne - BP 80221 44202 Nantes Cedex 2 *Contact : Stéphanie CHABOT* *Conseillère en développement touristique* *s.chabot@agence-paysdelaloire.fr* *Tél. 02 40 48 81 21*	**Comité régional du Tourisme Centre-Val de Loire** 37 avenue de Paris 45000 ORLEANS *Contact : Julie PERCHER* *ou Marie FREMONT* *accueilvelo@regioncentre.fr* *Tél. 02 38 79 95 35*
Organismes évaluateurs "Accueil Vélo"	**Comité départemental du tourisme & Fédération des offices de tourisme et syndicats d'initiative de l'Anjou** Place Kennedy - BP 32147 49021 Angers cedex 02 *Nathalie FERRAND-STIP* *Chargée de mission - Tourisme actif & itinérant* *nathalie-ferrand-stip@anjou-tourisme.com* *Tél. 02 41 23 51 58* **Loire-Atlantique Tourisme - Agence de développement et de Réservations Touristiques** 11 Rue du Château de l'Eraudière CS 40698 - 44306 Nantes Cedex 3 *Contact : Thomas PENISSON* *Chargé de mission activités physiques de pleine nature* *t.penisson@ohlaloireatlantique.com* *Tél. 02 51 72 95 46*	**Comité régional du Tourisme Centre-Val de Loire** 37 avenue de Paris 45000 ORLEANS *Contact : accueilvelo@regioncentre.fr* *Tél. 02 38 79 95 35*

Le code de marque de "La Loire à Vélo"

Un code de marque définissant l'univers de communication de La Loire à Vélo a été défini en 2011.

Le logo

Le logo de La Loire à Vélo peut être utilisé par les détenteurs de la marque, il doit systématiquement intégrer les logos des deux Régions (Centre et Pays de la Loire).





L'univers de la marque

Plusieurs éléments constitutifs du code de marque peuvent être utilisés par l'ensemble des utilisateurs de la marque (y compris les prestataires labellisés), à savoir :

Les 4 notions fondatrices de la marque de la Loire à Vélo décrivent les valeurs et caractéristiques qui en font une marque unique :

La liberté : la pratique du vélo est simple et ouverte à tous.

C'est une expérience personnelle, où on prend le temps : de vivre, de profiter, de découvrir sous un nouveau regard les richesses du territoire…

La durabilité : c'est la marque éco-responsable du Val de Loire.

Le respect de l'environnement, la préservation d'un territoire d'exception pour les années futures…

La diversité : une multitude de paysages, de villages, de produits du terroir, de gastronomie… s'offre aux touristes. Ils profitent au fil de l'eau de merveilleuses découvertes et expériences.

Le patrimoine naturel et culturel vivant : patrimoine mondialement reconnu. La richesse d'un territoire, l'histoire de la France… La transmission et préservation de ce patrimoine.

L'ambiance générale :

En parcourant l'itinéraire de La Loire à Vélo, le cyclotouriste fait une expérience unique qui lui permet de découvrir ou redécouvrir un **patrimoine culturel** et **naturel exceptionnel**.
La Loire à Vélo, c'est une expérience unique et personnelle.
Capitaliser sur les valeurs d'accessibilité, de liberté et d'échange que véhicule la notion de vélo tout en respectant les valeurs inscrites dans son patrimoine naturel et culturel, celles qui font sa force et sa fierté.

PATRIMOINE NATUREL

- La Loire et ses affluents
- Les parcs et jardins
- Les vignes
- Les forêts
- Les berges naturelles
- Les espaces naturels préservés…

PATRIMOINE CULTUREL

- Les châteaux
- L'histoire
- Le patrimoine bâti
- Les spécialités et saveurs
- Les villes historiques
- Les œuvres artistiques…

L'ensemble des adhérents à la marque peut s'inspirer de ces éléments. L'objectif est de construire un discours commun et cohérent pour la marque. Le principe est de concentrer le discours afin que toutes les communications émises par les différents partenaires parlent d'une même voix.





Souzay-Champigny

La charte graphique

Les Régions Centre et Pays de la Loire, les maîtres d'ouvrage ainsi que les institutionnels en charge de la promotion touristique (Comités départementaux du Tourisme, Offices de tourisme…) sont les seuls habilités à communiquer de manière institutionnelle sur la marque. Ils sont les seuls à pouvoir utiliser l'ensemble des éléments constitutifs du code de marque pour la promotion touristique.

Les outils de promotion réalisés par les 2 régions déclinent ce code de marque.

3- Devenir "Ambassadeur" de La Loire à Vélo

Des outils pour promouvoir l'itinéraire La Loire à Vélo

Le site www.loire-a-velo.fr et sa version mobile

En ligne depuis cet automne, **www.loire-a-velo.fr** est un nouveau site internet interactif, facile et performant pour aider les internautes à préparer leurs balades et séjours sur La Loire à Vélo. Il offre **des fonctionnalités très pratiques de cartographie pour organiser son parcours,** des idées adaptées à la balade, au séjour ou à l'itinérance, des formules à la carte, des vidéos. L'internaute peut choisir un tronçon parmi une **soixantaine de suggestions d'itinéraires.** En cliquant, il l'affiche sur une carte Google Map, découvre les caractéristiques du tronçon choisi (durée, kilométrage, site propre ou voies partagées



Les anneaux de Buren - Nantes

avec les voitures, etc.), fait apparaître les hôtels, les restaurants, les visites à proximité, les images… Chaque itinéraire est présenté avec ses atouts et ses spécificités : patrimoine, paysages, vignobles…

Les fonctionnalités 2.0 n'ont pas été oubliées. L'internaute peut proposer son itinéraire préféré, partager ses photos et vidéos, ses **expériences et créer son "séjour sur mesure"** en sélectionnant ses choix d'hébergements, de sites de visite, de restaurants…

Des services dédiés

Une rubrique dédiée aux **services vélo** autour de l'itinéraire permet d'accéder à la liste des loueurs, aux prestataires capables d'assurer le transfert des bagages, aux différents accès possibles par le train.

4 versions :

- française : www.loire-a-velo.fr
- anglaise : www.cycling-loire.com
- néerlandaise : www.fietsen-loire.com
- allemande : www.loire-radweg.org



Une déclinaison mobile

Ce nouveau site est également doté d'une **déclinaison mobile : m.loireavelo.fr** avec une ergonomie adaptée pour une consultation depuis des Smartphones…

Une application téléchargeable sur Smartphones verra le jour en 2012.

Une page Facebook



"Fan de la Loire à Vélo" est la page officielle de La Loire à Vélo. www.facebook.com/FandeLaLoireaVelo est co-animée par les 2 régions depuis juillet 2011.

Toute l'actualité de La Loire à Vélo, ainsi que de nombreuses informations sur les services du parcours, les sites naturels et culturels incontournables, des coups de cœur, idées de loisirs et bons plans, des animations et jeux concours y sont présentés.

L'interactivité permet aux près de 7 500 fans de venir partager leurs expériences, donner leur avis, poster des photos ou des vidéos ou encore poser des questions. Des webmasters sont là pour leur répondre et les conseiller. Cette page est l'occasion pour vous, professionnels de la marque, d'échanger avec les usagers et ainsi de participer à l'interactivité, essentielle dans un réseau social.

Les guides touristiques

En poche ou sur le guidon, tous les roadbooks et plans utiles pour les touristes à vélos :

Des topoguides dédiés à "La Loire à Vélo", présentent l'itinéraire détaillé de Nevers à l'Atlantique ainsi que ses variantes touristiques. À l'intérieur, retrouvez des services et équipements adaptés ainsi que des informations pratiques et touristiques pour préparer au mieux une balade ou séjour à vélo.

L'intégrale de La Loire à Vélo, de Nevers à la mer
Editions Ouest-France
Prix public : 14 € - www.edilarge.fr

La Loire à Vélo de Nevers à l'Atlantique
Editions Chamina
Prix public : 14 € - www.chamina.com

The complete "Loire à Vélo" Trail from Nevers to the Atlantic
Editions Ouest-France
Prix : 14 € - www.edilarge.fr

Loire-Radweg von Orléans zum Atlantik
Editions Esterbauer
Un topo-guide en allemand pour découvrir "La Loire à Vélo" d'Orléans à l'Atlantique.
Prix public : 12,40 € - www.esterbauer.com



Eurovélo 6, de l'Atlantique au Rhin à Vélo
Kartographie Huber
Les 6 cartes officielles de la partie française de l'Eurovelo 6, dont 4 sur "La Loire à Vélo".
Prix public : 2 l'unité ou 12 le guide complet. Version trilingue : français, anglais et allemand. www.michelin-boutique.fr

Autres guides :

Circuits de week-end à vélo - Centre Val de Loire
Editions Chamina – 2008
Prix public : 12 € - www.chamina.com

Le Pays des Châteaux (Chambord et ses environs)
Editions Chamina – 2007
Prix public : 12 € - www.chamina.com

Prix mentionnés à titre indicatifs

Certains Comités Départementaux du Tourisme et des Offices de Tourisme éditent des topos guides. Se renseigner auprès d'eux.

Une plaquette de promotion

Une plaquette de promotion de l'itinéraire, imprimée par les 2 régions, est disponible en français et en anglais. Elle est éditée en 110 000 exemplaires (80 000 ex en français et 30 000 en anglais).

Diffusée par le biais du réseau des Offices de Tourisme et des prestataires de La Loire à Vélo, sur les salons et manifestions auxquels participent les régions Centre et Pays de la Loire, elle s'adresse aux :
- touristes loisirs en séjour : français et internationaux,
- habitants des deux régions, touristes et prescripteurs de la destination
- prospects

Cyclopédia et un guide touristique audio

Grâce à **CYCLOPEDIA** premier guide multimédia avec GPS pour découvrir La Loire à Vélo de façon inédite et interactive, le cycliste qui pédale entre Gennes (en aval de Saumur) et Montjean-sur-Loire (en aval d'Angers) sur l'itinéraire jalonné peut se laisser guider en toute facilité sur 65 km.
CYCLOPEDIA est un outil interactif qui se compose d'un ordinateur de poche, d'un support pour le fixer sur le guidon du vélo, d'une housse étanche, d'une batterie complémentaire. Grâce aux GPS, CYCLOPEDIA affiche la position du cycliste sur une carte et lui propose des informations en fonction de sa localisation. Le cycliste peut également interroger la base de données à tout moment dans une rubrique intitulée "à découvrir". L'information, donnée dans les 2 sens de circulation, ouest-est ou est-ouest, est totalement réversible quand le cycliste fait demi-tour. Ainsi 33 arrêts ont été sélectionnés développant 69 points d'intérêt (patrimoine bâti, patrimoine naturel, activité humaine, imaginaire du fleuve). Le contenu est disponible en langue anglaise.

La réservation est obligatoire auprès des 7 offices de tourisme partenaires :

Saumur	02 41 40 20 60	Bouchemaine	02 41 77 11 04
Gennes	02 41 51 84 14	Chalonnes-sur-Loire	02 41 78 26 21
Saint-Mathurin-sur-Loire	02 41 57 01 82	Montjean-sur-Loire	02 41 39 07 10
Angers	02 41 23 50 00		

Un guide touristique audio permet désormais d'écouter des commentaires audio sur les sites balisés le long des itinéraires du "Pays des Châteaux à vélo" et de "La Loire à Vélo". Explications, témoignages de personnalités locales, anecdotes… les découvertes sont encore plus vivantes et enrichissantes.
Les commentaires audio (une quarantaine au total durant 1 à 3 minutes) sont téléchargeables gratuitement au format MP3 sur www.chateauxavelo.com ou disponibles depuis un téléphone mobile (en composant le 0033 (0)1 72 93 95 05).

Les principaux Offices de Tourisme le long de l'itinéraire

Ancenis
02 40 83 07 44
www.pays-ancenis.com

Angers
02 41 23 50 00
www.angersloiretourisme.com

Amboise
02 47 57 09 28
www.amboise-valdeloire.com

Azay-le-Rideau
02 47 45 44 40
www.ot-paysazaylerideau.com

Blois Chambord
02 54 90 41 41
www.bloischambord.com

Chinon
02 47 93 17 85
www.chinon.com

Langeais Castelvalerie
02 47 96 58 22
www.tourisme-langeais.com

Nantes
0892 464 044
www.nantes-tourisme.com

Orléans
02 38 24 05 05
www.tourisme-orleans.com

Saint-Brevin-les-Pins
02 40 27 24 32
www.mairie-saint-brevin.fr

Saint-Nazaire
02 40 22 40 65
www.saint-nazaire-tourisme.com

Sancerre
02 48 54 08 21
www.ville-sancerre.fr

Saumur et le Saumurois
02 41 40 20 60
www.saumur-tourisme.com

Tours Val de Loire
02 47 70 37 37
www.tours-tourisme.fr

La Loire à Vélo, mode d'emploi

Rejoindre l'itinéraire

Particulièrement facile en voiture -il existe de nombreux parkings disséminés tout au long du parcours- la liaison n'est pas plus compliquée par le train. Les grandes villes de la vallée de la Loire (Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers et Nantes) sont joignables, depuis Paris, en une heure ou deux, et les parcours "à la carte", ensuite, très facilement praticables. Mis à part la dernière étape entre Nantes et St-Brevin et de Briare à Orléans, la totalité de la véloroute est en effet longée par une voie ferrée sur laquelle circulent de nombreux TER accessibles avec vélo. On peut ainsi entamer ou abréger son parcours où et quand on veut.

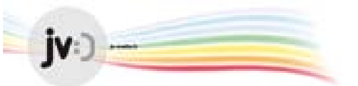
INTERLOIRE et TER

Des trains TER accessibles aux vélos (en fonction des places disponibles) relient Orléans à Nantes plusieurs fois par jour et desservent de nombreuses gares sur le parcours.



Tous les horaires et renseignements sur www.voyages-sncf.com
Chaque région offre un service en ligne, de calcul d'itinéraire : destineo.fr et jv-malin.fr





Des wagons vélos à bord des trains Interloire



En Juillet et août, entre Orléans et Le Croisic, les Régions Centre et Pays de la Loire vous proposent un service de wagons aménagés à bord des trains Interloire pour accueillir votre vélo en toute sécurité et en toute sérénité.
Un agent SNCF vous attend à bord du train et se charge d'embarquer, de ranger et de débarquer votre vélo à votre gare d'arrivée sur l'itinéraire de La Loire à Vélo.
Pour en savoir + : www.regioncentre.fr / www.loire-a-velo.fr / www.paysdelaloire.fr

Pour rejoindre Saint-Brevin-les-Pins depuis Saint-Nazaire (et vice versa)

Pour éviter le franchissement du pont de Saint-Nazaire à vélo, le transport de quelques vélos est possible sur la ligne n°17 entre Saint-Brevin-les-Pins et Saint-Nazaire.
Réservation obligatoire au : 02 40 21 50 87.
Pour consulter les horaires : www.loire-atlantique.fr

Entre Orléans et Giens, opération Vélos Cars

L'embarquement des vélos sera possible dans les cars ULYS de la ligne 3 desservant Orléans ⟷ Giens, du 21 avril au 30 septembre 2012. Pour utiliser ce service, il faut effectuer une réservation au 0 800 00 45 00 (de 8h00 à 17h00), dans un délai de 48h avant le trajet.

Des professionnels labellisés, un gage de qualité

- Location de vélos
  Près d'une vingtaine de professionnels de la location s'est regroupée en réseau le long du parcours, ce qui permet souvent de louer son vélo sur un point de location et de le laisser dans un autre. Avantage rassurant, aussi, en cas de problème mécanique, même si la topographie et la nature du cheminement n'est guère traumatisante, ici, pour les deux roues. Les pannes sont rares.
- Hébergements
  Tout au long de l'itinéraire, plus de 350 hôtels, gîtes, campings, auberges de jeunesse et chambres d'hôtes ont la marque "Accueil Vélo" et, à ce titre, détenteurs de la marque "La Loire à Vélo". Ils garantissent un accueil adéquat : un espace fermé pour les vélos, une restauration appropriée, du matériel de réparation et quelques autres services. Etapes recommandées donc, pour les touristes en roue libre, ces hébergements sont le plus souvent à proximité immédiate de l'itinéraire.

- **Pédaler léger**
  Surtout dans sa configuration week-end ou RTT, une escapade autonome sur La Loire à Vélo n'exige pas plus de deux grandes sacoches. Pour un voyage plus long, et a fortiori en formule accompagnée, un service d'acheminement des bagages est assuré par certains loueurs de cycles et proposé par les hébergements labellisés "Accueil Vélo" (hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, etc.) ou taxis avec lesquels ils travaillent.

Des formules "clé en main"

Plusieurs tour-opérateurs ont évidemment mis tout ou partie de La Loire à Vélo à leur catalogue. Parmi ceux-ci, l'agence Loire Valley Travel, leader français du tourisme à vélo depuis 20 ans, propose de nombreuses formules itinérantes : "packages" de 3 à 8 jours comprenant tout type d'hébergement, transport des bagages, location de vélo, cartes, itinéraires ainsi que rapatriement du vélo à la fin du voyage (www. loire-valley-travel.com). Mais aussi : Détours de Loire, loueur de vélos à dépôts multiples, (www.locationdevelos.com). Loire Vélo Nature à Bréhémont (www.loirevelonature.com).
Parenthèse Océan (www.parenthese-ocean-voyages.fr).
Accédez à la liste complète sur www.loireavelo.fr/organiser-sejour-loire-velo/agence-voyage-velo

Un itinéraire balisé

L'année 2012 marque la finalisation de l'aménagement de la véloroute. L'itinéraire est balisé dans les 2 sens, que l'on suive La Loire à Vélo d'amont en aval ou d'aval en amont. Impossible de perdre le nord -et la piste- lorsque l'on suit, même distraitement, les panneaux indiquant régulièrement la route à suivre, virages à gauche ou à droite compris. C'est la raison pour laquelle les topo et vélo-guides spécialisés ont logiquement évolué du rôle de pisteur à celui de guide-accompagnateur.



Sécurité à vélo : les bons reflexes pour tous

Voici des règles simples et de bon sens à connaitre et faire connaitre à vos clients.

Bien équiper son vélo

Ce qui est obligatoire (de jour comme de nuit) :
- Une sonnette dont le son peut être entendu à 50 m au moins
- Deux freins en parfait état de fonctionnement
- Deux catadioptres
  - Latéraux : orange
  - Sur les pédales : orange
  - Avant : blanc
  - Arrière : rouge



Ce qui est obligatoire (de nuit ou de jour par mauvaise visibilité) :
- Un éclairage avant émettant (lumière jaune ou blanche)
- Un feu rouge fixe à l'arrière

Ce qui est conseillé :
- Un rétroviseur placé sur le guidon
- Un écarteur de danger

Conseils : Vérifier l'état général de son vélo avant utilisation

Avoir un bon comportement

Respecter le Code de la route :
- S'arrêter au Stop, aux feux jaune et rouge fixe et rouge clignotant
- Utiliser le "sas cycliste" lorsqu'il existe
- Respecter le sens interdit

Bien se positionner sur la chaussée
- Rouler à droite à environ 1m des voitures et/ou du trottoir
- Ne pas zigzaguer entre les voitures
- Ne pas circuler sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés
- Utiliser les bandes et pistes cyclables lorsqu'elles existent
- Aux intersections, se placer en avant des véhicules afin d'être vu

Indiquer un changement de direction en tendant le bras

Maîtriser sa vitesse

Garder ses distances : 1 m au moins par rapport aux autres véhicules

Conseil : Anticiper sur les éventuels dangers (ouverture de portière, traversée des piétons, véhicule changeant de file).

Eviter les angles morts : l'angle mort est une zone inaccessible au champ de vision du conducteur. Il est proportionnel à la hauteur et à la longueur du véhicule. Restez donc vigilant à l'approche des poids-lourds, des bus, des camionnettes… (2 m minimum).
- Aux carrefours à feux, se placer en avant de la cabine du camion (2 m minimum)
- À une intersection ou un giratoire, ne jamais se positionner à droite d'un poid-lourd, d'un bus ou d'une camionnette, ni en dehors du champ de vision du conducteur
- Garder ses distances, 2 m minimum, notamment à l'arrêt

Faites-vous voir !

À savoir : Les principaux accidents mortels surviennent lorsque, à l'arrêt, le cycliste est placé à droite d'un poid-lourd.

Les giratoires

Rester à droite dès lors qu'il n'existe pas de bandes cyclables
Signaler par un geste la trajectoire ou la sortie qui sera empruntée
Regarder les autres conducteurs afin d'être sûr d'être vu

Conseil : Surveiller attentivement les automobilistes devant et derrière pour éviter d'être coincé par un véhicule quittant le giratoire.

Les voies cyclables

- **Qu'est ce qu'une piste cyclable ?**

  C'est une voie réservée aux cyclistes et séparées du reste de la chaussée. Elle peut être obligatoire ou facultative en fonction de la signalisation.

- **Qu'est ce qu'une bande cyclable ?**

  C'est une voie située sur une chaussée à plusieurs voies de circulation et exclusivement réservée aux cyclistes. Elle permet d'être mieux identifiée à sa place dans le flot de la circulation.

- **Qu'est ce qu'une voie verte ?**

  C'est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers (sauf si exclusion par arrêté spécifique).

Conseil : *Partager l'espace, respecter les autres usagers : pédestres, rollers, personnes à mobilité réduite… Maîtriser sa vitesse. Être vigilant et respecter toujours le sens de circulation. Si besoin, rouler sur une seule file.*

Bien s'équiper

- Porter des vêtements clairs
- Utiliser un gilet rétro réfléchissant de nuit ou par temps gris
- Mettre un casque : il n'est pas obligatoire, mais vivement recommandé car il réduit la gravité des blessures à la tête lors d'une chute. Il devra être bien positionné.

Le petit + : Se munir d'un brassard rétro réfléchissant au mollet.

À savoir : Le décret précise qu'un cycliste circulant la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, doit porter, hors agglomération, un gilet de haute visibilité.

Conseil : Privilégier des chaussures à semelles antidérapantes. Porter des gants cyclistes. Éviter écharpes trop longues, sac en bandoulière. Ne pas écouter son lecteur audio en roulant. Ne pas utiliser son téléphone portable.

Partir en randonnée

- Bien étudier son parcours
- Appréhender les difficultés et la distance du trajet choisi



- S'informer des conditions météo
- Prévenir son entourage de son itinéraire
- Éviter de partir seul
- Se munir d'une fiche portant ses coordonnées
- Avoir sur soi un téléphone portable
- Ne pas jeter dans la nature les emballages et autres objets devenus inutiles

Consignes : Respecter les propriétés privées. S'arrêter et stationner toujours hors de la chaussée, en utilisant le bas côté de la route.

Rouler en groupe

Rouler à deux de front est autorisé, mais le passage en simple file s'impose :

- À la tombée de la nuit ou par manque de visibilité
- Lorsqu'un véhicule voulant dépasser annonce son approche

En cas de panne, se placer sur le bas côté de la chaussée, non sur la route.
Au Stop, au feu jaune, au feu rouge fixe ou clignotant, marquer un arrêt absolu pour l'ensemble du groupe.

Consignes : Appliquer et faire pratiquer le verbal et la gestuelle. Il suffit d'un simple geste, d'une parole pour qu'une chute ou un accident soit évité. C'est le rôle du premier ou dernier du groupe.

Des panneaux pour cyclistes



Piste ou bande cyclable obligatoire pour les cycles sans side-car ou remorque.



Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à 2 ou 3 roues.



Entrée d'une zone de rencontre où la vitesse de tous les véhicules est limitée à 20 km/h. Les piétons y sont prioritaires. Ils sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner.



Entrée d'aire piétonne : autorisée aux cyclistes à condition de conserver l'allure du pas et de ne pas gêner les piétons.



Voie verte. Route réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons, des rollers (et des cavaliers sauf si exclu par arrêté spécifique).



Panneau complémentaire d'identification d'un itinéraire cyclable.

Retrouvez l'ensemble des panneaux sur :
www.ffct.org/img/memorandum/panneaux.pdf

Que faire en cas d'accident

- Protéger la zone de danger (périmètre de sécurité)
- Eviter de laisser la victime seule
- Assurer les premiers soins d'urgence en tenant la victime au chaud
- Donner l'alerte en précisant :
  - L'état de la victime
  - Le lieu précis et l'heure de l'accident
- Se tenir à disposition des sauveteurs pour d'éventuelles précisions
- Signaler l'emplacement de la victime de façon visible

Les numéros d'urgence :

- 112 numéro pour tous les mobiles
- 18 pompiers
- 15 SAMU

Consignes : Lorsque vous appelez les secours, ne raccrochez pas le premier !

Fédération Française de Cyclotourisme :
www.ffct.org/img/memorandum/dispositions_reglementaires.pdf

L'itinéraire en grandes étapes

Du Bec d'Allier jusqu'aux abords d'Orléans

Le parcours déroule d'abord sa partie la plus sauvage.



La Loire à vélo est une randonnée nature. C'est dans sa partie amont que l'itinéraire est le plus fidèle à ce qu'il a toujours été. Un fleuve libre, indomptable. Les touristes itinérants observeront le phénomène dès le fameux Bec d'Allier, kilomètre zéro de l'itinéraire et confluence de deux jeunes cours d'eau (400 km au compteur, à cet endroit, pour la rivière Allier comme pour le fleuve Loire !). L'itinéraire officiel de La Loire à Vélo débute à un coup de pédale de là, au Guétin, face au pont-canal sur lequel court la voie verte filant vers Nevers.

Un peu plus en aval, entre Cher et Loire, entre canal latéral et lit majeur, une série de terres inondables, de méandres et d'îles improbables annoncent la réserve naturelle Val de Loire, cogérée par les Régions Centre et Bourgogne.

Au-delà de Sancerre et de ses vignes réputées, c'est par la continuité de la "levée" que



le voyage se poursuivra. En balcon, dans un environnement de grands champs cultivés, côté ouest. De bois, de bosquets erratiques et de prairies inondables, côté fleuve.
Plus loin, il rejoint, rive droite, Bonny-sur-Loire faisant profiter, sur une demi-douzaine de kilomètres, de l'un d'un plus jolis tronçons du "voyage" : le cours buissonnier d'une petite rivière qui vient confluer un peu plus loin avec le fleuve… Passé l'écluse de Combles, un superbe chemin de halage (4,5 km) amène tout droit sur le pont-canal de Briare.

La Loire "Au fil des "levées"

sur une grande partie de son cours, La Loire à Vélo emprunte les fameuses digues - appelées ici "levées"- bâties et consolidées des siècles durant pour contenir les récurrentes et dévastatrices crues du fleuve. Parfois très près du lit majeur de la Loire, parfois sise au-delà de vastes plaines inondables. Leurs bâtisseurs avaient compris très tôt qu'il fallait savoir laisser du large à un fleuve imprévisible. Ces digues sont hautes de 5 à 7 mètres et constituent a priori une forme de "voie royale" pour l'itinéraire de La Loire à Vélo.

Idéale quand toute circulation motorisée y est interdite, un peu moins confortable lorsque la circulation y est partagée avec des voitures, mais bienvenue dans tous les cas. Leur seul défaut est sans doute d'être à la longue un tantinet monotone, raison pour laquelle, les promoteurs de La Loire à Vélo n'ont pas cru bon d'en systématiser l'usage.

Entre Orléans et la Touraine, au pays des châteaux



C'est l'un des atouts majeurs de l'itinéraire cyclable : donner à voir la Vallée des Rois comme nul ne l'a jamais vue ! Dès sa sortie du Loiret, La Loire à Vélo n'a qu'à égrener la ribambelle de résidences historiques qui ont fait l'extraordinaire réputation touristique de la région (Blois, Chaumont, Amboise, Villandry, Langeais, Ussé). Un réseau de boucles, pistes et cheminements cyclables complémentaire se greffe sur La Loire à Vélo permettant ainsi de ne rien rater des richesses patrimoniales et autres curiosités. Au départ de Chambord, le réseau "Les Châteaux à Vélo" en est un, mais le principe de jonction cyclable, sécurisée et balisée, a été appliqué avec la même logique aux châteaux de Chenonceau, d'Azay-le-Rideau et de Chinon, ainsi qu'à l'Abbaye de Fontevraud.
Dernière née des "bretelles" de raccordement avec La Loire à Vélo justement, le tronçon de 20 km mettant en liaison balisée Chaumont (et sa gare, Onzain, rive droite) et la commune de Chenonceau. L'indispensable détour permet enfin d'enchaîner dans le même mouvement la visite des châteaux de Chaumont, d'Amboise et de Chenonceau !

Des détours qui le valent bien !

Si La Loire à Vélo suit principalement le cours du fleuve, des liaisons permettent d'atteindre, en quelques coups de pédale supplémentaires, des sites d'intérêt. Ainsi du château de Chaumont-sur-Loire, on peut traverser plaines et coteaux et rejoindre le château de Chenonceau qui enjambe le Cher. Un peu plus loin, à la hauteur du château et des incontournables jardins de Villandry, une variante file droit vers l'Indre et conduit au pays d'Azay-le-Rideau où le château Renaissance et la maison de Balzac attendent les visiteurs. Après le château de Rigny-Ussé, s'offre l'option d'un crochet vers la cité médiévale de Chinon. En longeant une partie de la Vienne, l'itinéraire rejoint ensuite Candes-St-Martin puis Montsoreau, tous deux classés plus beaux villages de France.

Entre Tours et Angers, entre vins de Chinon et du Saumurois

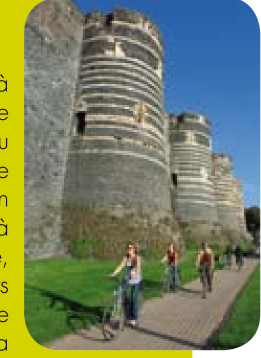


La Loire est une vallée des merveilles, et ses rives une inépuisable mine de trésors : chapelet infini de châteaux-joyaux, de paysages d'exception et de vignobles d'appellation contrôlée, blancheur du tuffeau, fraîcheur des caves et des habitats troglodytiques, immenses grèves du fleuve. Tout s'y succède pour transformer la promenade en un travelling enchanté : longue promenade au fil du Cher, d'abord, entre Tours et Villandry, parcours sur levée à grand spectacle, ensuite, entre Langeais et Ussé, le long d'une Loire majestueuse ; itinéraire musardant sur la confluence de la Vienne, entre Chinon et Candes, visite au pays des troglos enfin, avec une insolite section qui longe les caves creusées dans le tuffeau il y a des centaines d'années. Après Saumur, l'itinéraire longe le fleuve jusqu'à Cunault. Les petites cités jalonnent votre parcours et vous laissent découvrir un remarquable patrimoine bâti en pierre de tuffeau.

À partir de Cunault, l'itinéraire quitte les bords de Loire et mène à travers bois jusqu'à l'étang de Joreau avant de redescendre sur Gennes. Vous retrouverez ensuite les bords de Loire jusqu'à Saint-Rémy-la-Varenne. A partir de Saint-Mathurin-sur-Loire, La Loire à Vélo traverse des terres horticoles.



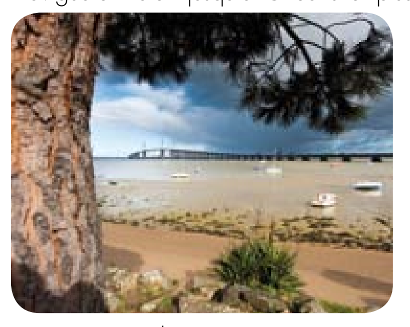
Trélazé sur un chemin d'ardoise : un parcours hors du commun



Pour conduire à elle les touristes de La Loire à Vélo (le fleuve passe à une demi-douzaine de kilomètres au sud de l'agglomération), la ville d'Angers a achevé à leur intention un cheminement d'exception. Peu avant d'atteindre les Ponts-de-Cé, la bretelle cyclable angevine propose une traversée en roue libre des ardoisières de Trélazé, l'ancien fleuron minier de l'Anjou ! Le cheminement fléché invite d'abord les touristes à vélo à franchir la rivière Authion sur un petit bac à chaîne auto-tracté, puis, via la longue levée Napoléon, les emmène directement à travers l'importante friche minière laissée par l'exploitation de l'ardoise bleue d'Angers. Avant d'entrer dans la ville, les touristes-randonneurs de La Loire à Vélo roulent ainsi, plusieurs kilomètres durant, sur un tapis d'ardoise pilée, au milieu d'un espace étrange, quasi-lunaire, fait de grandes plaques de schistes, de micro-terrils et d'anciens puits de mine transformés en lacs…

Entre l'Anjou et l'océan dans le vent de la marine de Loire

La partie "aval" de La Loire à Vélo, entre Angers et la mer, est marquée par le double souvenir de la pêche et du transport fluvial. Normal, si les bateaux traditionnels de Loire naviguaient bien jusqu'à Orléans et plus haut encore, c'est dans sa partie basse que le fleuve a connu ses plus forts trafics. A partir de l'embouchure de la Maine, à la sortie d'Angers, le parcours cyclable ne cesse - rive droite d'abord, puis rive gauche - de croiser des ports et des quais qui virent au long des derniers siècles des affluences et des échanges record. Même s'il faut faire preuve aujourd'hui d'un peu d'imagination pour en reconstituer l'histoire, Bouchemaine, Savennières, Chalonnes, Montjean, Saint-Florent-le-Vieil, Oudon-Champtoceaux sont bien les témoins muets d'un passé batelier trépidant.



Entre Nantes et la mer, c'est un autre patrimoine marinier que "La Loire à Vélo" propose de visiter le long du canal de la Martinière. Empruntant ici une voie verte d'une dizaine de kilomètres, l'itinéraire cyclable voisine le large canal rectiligne creusé au XIXème siècle pour permettre aux navires de gros tonnage de rallier Nantes. Abandonné peu avant la 1ère guerre mondiale, le canal ne sert plus qu'à réguler l'eau des marais voisins. Il n'en est pas moins, l'occasion d'une superbe promenade-découverte, aussi paisible qu'instructive. De Nantes à Saint-Brevin, sur les rives de la Loire, on peut admirer les œuvres monumentales d'"Estuaire", un parcours artistique de 60 km accessible directement depuis l'itinéraire de La Loire à Vélo. L'itinéraire s'éloigne de la Loire sur cette section, puis revient sur les bords de l'estuaire au niveau de Mindin. Profitez d'un panorama unique sur l'Estuaire de la Loire et le pont de Saint-Nazaire. Arrivée à la station balnéaire de Saint-Brevin-les-Pins, terme de l'itinéraire de La Loire à Vélo.



La Loire à Vélo

un parcours unique



Tant et Plus - Crédit photos : J.M. Mouchet ; Patrick Forget ; J.D. Billaud - Nautilus ; M. Berger, J.Damase - CRTCentreValdeLoire ; PBousseaud ; D. Drouet ; S.Bonniol-Visuelles; J.P Klein ; V.Joncheray; P.B Fourny - Région Pays de la Loire



www.loire-a-velo.fr



